



Indemnité en arrêt de maladie

Par lol

Bonjour

Je m'adresse à vous car je ne sais plus à qui je peux m'adresser car les réponses à propos de mes indemnités sont toutes différentes.

Je vais vous décrire mon souci je suis contractuelle depuis un peu plus de 3 ans dans un établissement hospitalier je suis en arrêt maladie ordinaire depuis fin janvier. Mon médecin m'a mise en arrêt maladie professionnelle mais mon dossier est en cours de décision au niveau de la CPAM.

Pour mon salaire de moi de janvier je n'étais pas à taux plein car je me disais qu'il y a le 3 jours de carence. Le mois de février mon employeur m'a pas payé en plein traitement et mon complément familial a été réduit la CPAM a fait le complément mais je ne retrouve pas la totalité de mon salaire. Je me suis renseignée auprès de mon RH et elle me dit que en temps que contractuelle c'est la Sécurité Sociale qui indemnise mais je me suis renseignée par mon propre moyen et là on me dit que c'est l'établissement qui prend en charge à 3 mois à plein traitement et ensuite 3 mois à demi-traitement puis pris en charge encore les 3 mois à demi-traitement.

Je lui redemande mais elle reste sur sa position et elle me dit mais que je vais rien percevoir car le renouvellement de mon arrêt était arrivé après la date au moment de faire la fiche de paie et que j'ai trop perçu pour le mois de février donc négatif. Je suis allée voir FO il se sont renseignés à la même personne et la réponse était la même et que il fallait que je me renseigne CPAM ce que j'ai fait et il m'a renvoyé chez l'employeur et qu'il me verse indemnité journalière mais pas la totalité.

Pour en finir j'ai rien touché de mon employeur pour le mois d'avril c'est encore un mystère et je n'ai rien du tout de me tracasser à chaque fin de mois en plus de gérer mes douleurs. La Sécurité Sociale m'indemnise en jours par rapport à leur taux heureusement car sinon j'aurais rien.

Pouvez-vous m'apporter une réponse au plus vite car je suis en arrêt jusqu'en juin et peut-être renouvelable.

MERCI